

À la une

Confidentialité des juristes d'entreprise : c'est voté

Après trois décennies de controverses autour de la reconnaissance d'un *legal privilege* à la française, le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi consacrant la confidentialité des consultations des juristes d'entreprise. Un tournant majeur pour la fonction juridique en entreprise, non sans limites ni résistances.



© Généré à l'aide de l'IA

Technique

Retenue contractuelle du dépôt de garantie au profit du bailleur en cas de résiliation : qualification juridique et office du juge

étude par Ayesha HUSSAIN et Jean-Marc NOYER

Doctrine

Contrefaçon et criminalité organisée : une alliance mafieuse

note par Myriam QUÉMÉNER

Jurisprudence

Responsabilité pénale de l'établissement public issu d'une fusion : extension de la jurisprudence

note par Marthe BOUCHET sous Cass. crim., 12 nov. 2025

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Guillaume VALDELIÈVRE

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

• Antonin PITRAS

Maître de conférences à l'université du Maine, avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Rodolphe BIGOT, Amandine CAYOL, Julie CLAVEL-THORAVAL, Étienne GASTEBLED, Antoine GOUËZEL, Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Anne-Gaëlle LE MERLUS, Marc MIGNOT, Sophie MOREIL, Juliette MOREL-MAROGER et Ghislain POISSONNIER





FORMATION

Revisiter les lieux communs de la justice

SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 9H-17H
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE – PARIS 7^E



INTERVENANTS

Direction scientifique :

- **Philippe Voulard**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

Intervenants :

- **Francesca Seatelli**, avocate au barreau de Bastia
- **Thomas Klotz**, avocat au barreau de Paris
- **Sébastien Schapira**, avocat au barreau de Paris
- **Charlotte Caubel**, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris
- **Sophie Obadia**, avocate au barreau de Paris
- **Karine Bourdié**, avocate au barreau de Paris, co-président de l'ADAP
- **Romain Boulet**, avocat au barreau de Paris, co-président de l'ADAP



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Intégrer le temps et le doute dans sa stratégie de défense.
- Optimiser l'usage de l'écrit, de l'oral et de l'image dans sa plaidoirie.
- Adapter sa posture face à la partie civile et aux enjeux de la profession.



VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Le temps bénéficie-t-il à l'accusé ?

- Comment l'appréhender, comment l'expliquer
- Faut-il en jouer, le combattre et le plaider ?

Francesca SEATELLI, avocate au barreau de Bastia

Le poids des mots, le choc des photos

- Quel est le rôle de l'image dans une procédure et au cours du procès ?

- L'image peut-elle égaler, voire remplacer la parole ?

Thomas KLOTZ, avocat au barreau de Paris

Une plaidoirie s'écrit-elle ?

- Comment la préparer ?
- Comment passer de l'écrit à la parole ?

Sébastien SCHAPIRA, avocat au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Le regard d'un magistrat sur le doute

- Le doute bénéficie-t-il vraiment à l'accusé ?

- De quel doute s'agit-il ?

- Comment le plaider ?

Charlotte CAUBEL, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris

La partie civile, intouchable

- La partie civile est-elle vraiment sacrée ?

- Comment et jusqu'où défendre sans risquer la victimisation secondaire ?

Sophie OBADIA, avocate au barreau de Paris

L'avocat est-il seul au monde ?

- Cette solitude, faut-il l'aimer ?

- Faut-il la fuir ? La partager ?

Karine BOURDIÉ et **Romain BOULET**, avocats au barreau de Paris et co-présidents de l'ADAP

Questions de la salle

17h00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

<https://lEXT.SO/HoXinN>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :
Vendredi 30 janvier à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif -15% Avocat Jeunes professionnels
sur présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la
prestation de serment pour les avocats) :
382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lEXTenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuiltable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuiltable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Retrouvez la semaine prochaine le hors-série
sur les États généraux du dommage corporel

Actualité

- GPL486a2 ■ Confidentialité des juristes d'entreprise : c'est voté 3
- GPL486a0 ■ Défense de l'État de droit : le barreau de Paris à l'offensive 5
- GPL485z8 ■ Divorce : le barreau de Marseille lance un jeu de société factice 6
- GPL485x3 ■ Cour d'appel de Lyon : résorption des stocks en correctionnelle, explosion des délais en social et commercial 7
- GPL486a3 ■ À Paris, le TAE a absorbé « sans difficulté » sa nouvelle compétence 8
- GPL485x5 ■ International : « Nos priorités restent la défense de l'indépendance de la justice et de l'État de droit »
entretien avec Marie-Aimée PEYRON 10
- GPL486a4 ■ L'intelligence artificielle générative à la faculté de droit :
s'adapter pour ne pas se faire dépasser
libres propos par Mattéo BARTOLUCCI 12

Technique

- GPL485u3 ■ Retenue contractuelle du dépôt de garantie au profit
du bailleur en cas de résiliation : qualification juridique et office
du juge
étude par Ayesha HUSSAIN et Jean-Marc NOYER 14

Doctrine

- GPL485s4 ■ Contrefaçon et criminalité organisée : une alliance mafieuse
Enjeux actuels et réponses juridiques
note par Myriam QUÉMÉNER 17

Jurisprudence

- GPL486a1 ■ Responsabilité pénale de l'établissement public issu d'une fusion :
extension de la jurisprudence
note par Marthe BOUCHET sous Cass. crim., 12 nov. 2025 21
- GPL485v0 ■ Le resserrement du domaine des nullités de la mise en examen
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 18 nov. 2025 25
- GPL485u9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 28
- GPL485l7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 33
- GPL484x6 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la responsabilité civile
sous la direction scientifique de Vincent MAZEAUD
avec la collaboration de Marie DUGUÉ, Stéphane GERRY-VERNIÈRES
et Zoé JACQUEMIN en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://text.so/GPL484x6>

BL

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

Sous la responsabilité scientifique de
Guillaume VALDELIÈVRE et Antonin PITRAS

37